

Protocole pour la reprise de l'accueil de l'école Descartes

Préambule

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du déconfinement de notre pays, les classes vont progressivement rouvrir, à partir du 12 mai pour les écoles maternelles et élémentaires.

La réouverture des écoles est une nécessité pédagogique. Il est en effet très important que les élèves puissent retrouver leur professeur pour faire le point sur leurs connaissances et acquérir les compétences indispensables à la suite de leur scolarité.

Nous sommes en train de travailler avec la commune pour assurer la sécurité de vos enfants.

En lien avec les autorités sanitaires, de nouvelles règles de vie commune ont été établies. Un clip du ministère spécialement dédié aux familles vous les présente et vous pourrez trouver toutes les informations utiles sur cette page du site du ministère :

<https://www.education.gouv.fr/coronavirus-covid-19-reouverture-des-ecoles-colleges-et-lycees-303546>

Vous connaissez les règles essentielles :

- la distanciation physique ;
- le respect des gestes barrière ;
- la limitation du brassage des élèves ;
- le nettoyage et la désinfection régulière des locaux et matériels.

En primaire, il n'est pas nécessaire que les élèves portent un masque.

La situation que nous vivons est inédite et la fin d'année scolaire ne sera pas la même que l'année dernière. Ensemble, nous allons permettre à nos enfants de se projeter avec confiance vers l'avenir.

M. DURAND –Inspecteur de l'éducation nationale

Bilan des réponses reçues au questionnaire de présence à ce jour :

Classes	Nombres d'élèves présents pour la reprise	Enfants prioritaires connus à ce jour
CP Mme BOUARD	17	
CP/CE1 Mme DUBOIS	13	
CE1 Mme GOUADON	10	5
CE2 Mme BARETE	10	5
CE2/CM1 Mme DEPREURAND	8	2
CM1 M GIRAUDON	14	1
CM1/CM2 Mme CHARRIER	18	3
CM2 M DUBOIS/ Mme LAVARENNE	14	6

Programme de la reprise :

- La première semaine, dès le 12 mai, seules les classes de CP, CP/CE1 et CM1/CM2 ET CM2 seront accueillies, ainsi que tous les enfants prioritaires. (Enfants dont les parents sont dans la liste de la crise)

- La deuxième semaine, seuls, CE1, CE2, CE2/CM1 et CM1 entreront à leur tour pour les 2 jours.

- En 3^{ème} semaine, la municipalité et la cantine ne pouvant accueillir 8 groupes en même temps, notre projet initial, l'organisation est encore sujette à réflexion. Nous mettrons tout en oeuvre pour vous prévenir le plus tôt possible de l'organisation de cette semaine du 25 mai. Tout dépendra des effectifs.

Pour les 2 premières semaines, si le nombre total d'élèves de la classe est inférieur à 11, alors tous les volontaires seront accueillis. S'il est supérieur, il y aura 2 groupes (A et B) qui seront accueillis en alternance (cf tableau). Les prioritaires seront accueillis tous les jours dans leur classe ou au sein d'un groupe à part si ce n'est pas le jour de leur classe.

	Semaine 1			Semaine 2		21	22
	Mardi 12	Jeudi 14	Vendredi 15	Lundi 18	Mardi 19		
CP	A + prioritaires	B + prioritaires	A + prioritaires	Uniquement les prioritaires	Uniquement les prioritaires	Pont Ascension Férié	
CP/ CE1	CP + prioritaires ce1	CP + prioritaires ce1	CE1 + prioritaires CP	Uniquement les prioritaires	Uniquement les prioritaires		
CE1	Uniquement les prioritaires	Uniquement les prioritaires	Uniquement les prioritaires	B + prioritaires	A + prioritaires		
CE2	Uniquement les prioritaires	Uniquement les prioritaires	Uniquement les prioritaires	TOUS	TOUS		
CE2/ CM1	Uniquement les prioritaires	Uniquement les prioritaires	Uniquement les prioritaires	TOUS	TOUS		
CM1	Uniquement les prioritaires	Uniquement les prioritaires	Uniquement les prioritaires	B + prioritaires	A + prioritaires		
CM1/ CM2	A + prioritaires	B + prioritaires	A + prioritaires	Uniquement les prioritaires	Uniquement les prioritaires		
CM2	A + prioritaires	B + prioritaires	A + prioritaires	Uniquement les prioritaires	Uniquement les prioritaires		

Les enseignants vous signifieront personnellement le groupe de votre enfant.

Les entrées et sorties

Les lieux et horaires d'entrées ont été modifiés, afin d'éviter les regroupements aux abords de l'école et pour que chaque groupe puisse successivement se rendre aux toilettes pour le lavage des mains indispensable avant d'entrer en classe.

Nous vous demanderons de bien vouloir **respecter scrupuleusement ces horaires** et les **règles de distanciation physique**. Nous demandons aux adultes de porter un masque aux abords de l'école.

Les enseignants accueilleront et ramèneront les élèves de leur groupe aux lieux d'entrée et de sortie.

Aucun parent ne sera autorisé à entrer dans l'école, sauf à la demande expresse d'un enseignant.

Si votre enfant doit aller à la garderie, vous le déposerez selon vos horaires habituels, en respectant les règles de distanciation physique et les modalités du protocole Périscolaire. Votre enfant sera également accueilli ou raccompagné au portail par un(e) animateur(trice). cf protocole Périscolaire

Il y aura donc 2 accès différents avec 2 horaires : le portillon nord (allée des cerisiers) et l'entrée principale habituelle. Un marquage a été réalisé par la mairie pour le respect des distances.

Semaine 1

lieu	horaires			Qui ?
	MATIN	MIDI*	SOIR	
→ Portillon nord	8h15 à 8h25	11h45-13h35	16h05	Classe CP
	8h25 à 8h35	11h55-13h45	16h15	Classe CM2
→ Entrée principale	8h15 à 8h25	11h45-13h35	16h05	classe CP/CE1
	8h25 à 8h35	11h55-13h45	16h15	classe CM1/CM2

* Pour les enfants qui rentrent manger à midi chez eux.

Semaine 2

lieu	horaires			Qui ?
	MATIN	MIDI*	SOIR	
→ Portillon nord	8h15 à 8h25	11h45-13h35	16h05	Classe CE1
	8h25 à 8h35	11h55-13h45	16h15	Classe CM1
→ Entrée principale	8h15 à 8h25	11h45-13h35	16h05	classe CE2
	8H25 à 8H35	11h55-13h45	16h15	classe CE2/CM1

* Pour les enfants qui rentrent manger à midi chez eux.

Les récréations

Elles seront alternées :

- matin :
9h45 pour une classe de l'aile Sud dans la cour du bas et une de l'aile Nord dans la cour du haut.
10h groupe des enfants prioritaires dans un des espaces vert de l'école.
10h15 pour les 2 autres classes avec la même configuration que les premières.
- Après midi : 14h30, 14h45 et 15h selon le même modèle.

Les repas

Le service est toujours assuré par la Société API dans la cantine. (cf protocole cantine).

La garderie

Toujours assurée par Familles Rurales, les horaires changent, le lieu aussi. (cf protocole ALSH)